



Afpa/Greta : Service public de formation professionnelle continue en danger !

La marchandisation de la formation professionnelle conduite par le gouvernement Sarkozy a contraint les régions, suite à la diminution des subventions publiques - alors que certaines lois et directives européennes peuvent permettre la subvention pour des actions de formation -, à s'enfermer dans une logique d'appel d'offre qui exacerbe la concurrence entre l'Afpa et les Greta, au bénéfice des officines privées qui détiennent 80 % de la formation, au détriment de la qualité du service rendu, au détriment d'une cohérence à rechercher des parcours et offres de formation professionnelle couverts par ces deux organismes, acteurs essentiels du service public.

La démission, le 6 juin dernier, du Président de l'AFPA, Jean Luc Vergne témoigne de la gravité d'une situation qui résulte pour l'essentiel de la déstabilisation et de l'étranglement financier délibérément mis en œuvre par l'Etat, sous la présidence Sarkozy. Aujourd'hui l'association risque d'être privée des moyens de pilotage politique dont elle vient de se doter avec la nouvelle gouvernance, risque d'être précipitée dans un processus de restructurations et de suppressions d'emplois qui pourrait lui être fatal.

La Loi Warsmann du 17 mai 2011, la transformation du statut des Greta en GIP (Groupement d'Intérêt Public) les poussent en marge de l'Education Nationale. A ce jour, le nouveau ministre, Vincent Peillon, n'a pas pris la décision politique d'un moratoire. Si le processus se poursuit, le changement de statut entérinera la perte d'identité du réseau des GRETA au sein du MEN qui en fait sa force, favorisera la fusion artificielle des établissements qui entraînera une perte d'efficacité et du service rendu notamment par l'éloignement des centres de décisions, et la recherche du profit au détriment de la mission de formation.

Aujourd'hui, face à l'absence de politique de la formation tant au plan national que régional, il y a nécessité à repenser un service public national de la formation à déclinaisons régionales pour répondre à l'égalité d'accès sur l'ensemble du territoire, à l'accessibilité de tous à l'offre de formation.

Ce service public ne peut s'établir dans le cadre d'une économie de moyens comme nous y conduit la révision générale des politiques publiques.

En revanche, il doit s'élaborer à partir des besoins collectifs nationaux, territoriaux et individuels, et s'appuyer sur des coopérations entre les divers acteurs publics de la formation. Au regard des enjeux que représente aujourd'hui la formation professionnelle continue, la Ferc-Cgt réaffirme que la formation nécessite des financements pérennes, seuls à même d'être compatibles avec l'exigence de service public. Dès aujourd'hui, l'Etat doit apporter un soutien financier d'urgence pour honorer les engagements jamais tenus d'accompagnement de l'Afpa.

D'autre part, la Ferc-Cgt demande au nouveau ministre de l'Education Nationale d'indiquer clairement qu'il arrête la transformation des Greta en GIP et d'ouvrir des discussions avec les personnels réunis dans une intersyndicale unanime.

Montreuil, le 14 juin 2012